



LE CENTRE D'EXPOSITION

Enfants en justice
XIX-XX^{èmes} siècles

Un lieu de visite pour les adultes

Professionnels en activité ou personnels en formation

La visite du centre d'exposition permet à travers un parcours muséographique de reprendre l'évolution de la justice des enfants depuis le début du XIX^e siècle.

Il s'agit de montrer la mise en place de cette justice spécifique pour les mineurs, de décrire les différentes institutions qui ont pris en charge les enfants (prisons, « maisons de correction », internats, suivi éducatif en milieu ouvert), de rappeler les grandes lois fondatrices et les personnages importants de cette histoire, tout en se centrant sur les jeunes, et le regard qui a été porté sur eux selon les époques.

Les visites sont toujours **guidées** et **commentées**.

Elles peuvent durer entre **½ journée** et **une journée complète**.

Une ½ journée au centre d'exposition

10h00-12h30 ou 14h00-16h30

La visite suit chronologiquement les différentes lois et institutions en charge « des enfants de justice » entre 1810 et 1980.

Des images et documents permettent de se pencher sur le fonctionnement de la prison de la Petite Roquette, sur le quotidien des enfants des colonies agricoles, sur les événements de la Révolte de Belle-Ile-en-Mer et ses conséquences.

Diaporama, extraits de films, archives, costumes facilitent la compréhension de la réalité de ces institutions nommées communément : « maisons de correction ».

Ensuite un plongeon dans la France de la Libération et des Trente Glorieuses est possible grâce à la visite de l'aile d'accueil du Centre d'observation telle qu'elle était entre 1945 et 1975. Un espace, des cellules, des grafs et des rédactions d'adolescents de l'époque montrent comment se sont mis en place les grands principes de l'ordonnance de 1945 : observer pour éduquer, comprendre avant de punir.

Infos pratiques

*Centre d'exposition
Rue des Palombes
La ferme de champagne
91600 Savigny-sur-Orge*

*Contact :
01.69.54.24.14/13*

Ces visites ont pour but tout autant de fournir les étapes principales de l'histoire de la justice des enfants que d'offrir un espace de débats à des questions toujours très actuelles. Elles intéressent essentiellement les professionnels du secteur social au sens large (éducation, prévention, justice, police...), les universitaires, et les journalistes.

▲ Une journée au centre d'exposition

10h-16h00

Possibilité de déjeuner sur place

La visite se déroule de manière assez identique à celle décrite ci-dessus, mais elle est davantage centrée sur la formation, les outils pédagogiques utilisés sont plus nombreux, et des thèmes particuliers peuvent être développés.

Selon la demande, une présentation de la PJJ actuelle, avec un descriptif des fonctions des éducateurs d'aujourd'hui est possible.

Il est aussi envisageable de reprendre l'histoire de la justice des enfants avec des angles spécifiques : l'enfermement, la violence des jeunes, la différence de traitement entre les filles et les garçons, les professionnels...

Les matériaux tels que documentaires, extraits de films, bandes sons sont largement utilisés.

Enfin, selon la demande, il est proposé aux visiteurs un temps de réflexion autour des archives et plus particulièrement autour des dossiers individuels anonymisés qui donnent à voir des enquêtes sociales, des expertises psychologiques et psychiatriques, des ordonnances de Juges des Enfants, etc...

Ces visites intéressent particulièrement les éducateurs, moniteurs-éducateurs, assistant(e)s sociales en formation et certains étudiants (Sciences de l'éducation, histoire, formation de formateurs...)

▲ Un lieu de visite pour un public jeune :

de la PJJ, du secteur habilité, de l'Éducation Nationale ou d'autres horizons.

Visite d'environ 2 heures

Elle raconte de façon chronologique l'évolution de la prise en charge des enfants par la Justice du début du XIX^e siècle à nos jours. Elle s'appuie sur les points essentiels suivants :

- Les conditions de vie et d'incarcération des enfants au début du XIX^e siècle
- L'expérience de la Petite Roquette
- La mise en place des colonies agricoles pénitentiaires (maisons de correction)
- L'évolution des maisons de correction et une interrogation collective sur les théories Lombrosiennes
- La révolte de Belle-île-en-mer et ses conséquences
- L'ordonnance du 2 février 1945
- La mise en place et le quotidien du CO de Savigny-sur-Orge
- La visite du « musée », c'est-à-dire des cellules de l'aile d'accueil, sous forme d'un jeu de piste contenu dans un cahier pédagogique remis à chaque jeune (7 questions)
- Une correction du questionnaire
- L'évolution des institutions des Trente Glorieuses à nos jours

Diaporamas, photos, objets, costumes, extraits de films soutiennent les propos de la visite et aident à une meilleure compréhension. En fonction de l'intérêt manifesté par le public, certains sujets sont plus ou moins approfondis.